

2021 : La pollution de l'air diminue en Île-de-France, mais toujours insuffisamment notamment le long des grands axes

Ce jour, Airparif publie le bilan de qualité de l'air en Île-de-France pour l'année 2021. La qualité de l'air continue d'être améliorée en Île-de-France, dans la poursuite des tendances observées ces dernières années. Néanmoins, 60 000 Franciliens sont toujours exposés à des concentrations dépassant la valeur limite réglementaire française et européenne pour le dioxyde d'azote (NO₂), le long des grands axes de circulation de l'agglomération parisienne.

En 2021, les concentrations en dioxyde d'azote et en particules (PM₁₀ et PM_{2,5}) observées sont en baisse par rapport à celles de 2019 et des années précédentes. En effet, 2021 s'inscrit dans la baisse tendancielle des émissions du secteur résidentiel et du trafic routier couplée à des conditions météorologiques dispersives avec des températures globalement clémentes en période hivernale. Sur dix ans, les concentrations de particules ont baissé en moyenne de 35% pour les PM₁₀ et de 40% pour les PM_{2,5} ainsi que 30% concernant le dioxyde d'azote. Par rapport à 2020, année très particulière du fait des mesures de restrictions sanitaires et de confinement prises contre la pandémie de coronavirus, les niveaux en NO₂, PM₁₀ et PM_{2,5} ont légèrement augmenté en 2021.

Les concentrations d'ozone sont en légère baisse par rapport à 2019 et 2020, une situation inhabituelle essentiellement liée à des conditions météorologiques peu favorables à la formation d'ozone, dans un contexte d'une augmentation tendancielle de la concentration de ce polluant depuis plusieurs années en Île-de-France (25% de hausse moyenne sur 10 ans) comme dans la majeure partie de l'hémisphère nord.

Plusieurs dépassements des valeurs limites réglementaires

Toutefois, la valeur limite réglementaire française et européenne pour le dioxyde d'azote (NO₂) est toujours dépassée le long des axes routiers majeurs. Ce dépassement est constaté le long des axes les plus fréquentés (Boulevard Périphérique, Autoroute A1, ...) et concerne 60 000 habitants d'Île-de-France. En comparaison, en 2019, 500 000 Franciliens étaient exposés à un dépassement de ces valeurs limites pour le dioxyde d'azote. Pour les particules PM₁₀, un dépassement de la valeur limite est encore relevé pour moins d'un millier d'habitants.

Les valeurs limites réglementaires françaises sont respectées concernant les autres polluants réglementés notamment les particules fines PM_{2,5}. Concernant l'ozone, seul polluant réglementé pour lequel les tendances annuelles ne présentent pas d'amélioration, il n'existe pas de valeur limite dans la réglementation.

Concernant les épisodes de pollution, 11 ont été constatés en 2021, dont 10 dus à un dépassement des seuils d'information réglementaires pour les particules PM₁₀ et un à cause de l'ozone, pendant la période estivale, soit le nombre de journées de dépassement le plus bas depuis dix ans.

La pollution de l'air, à l'origine de pathologies chroniques graves de mieux en mieux connues

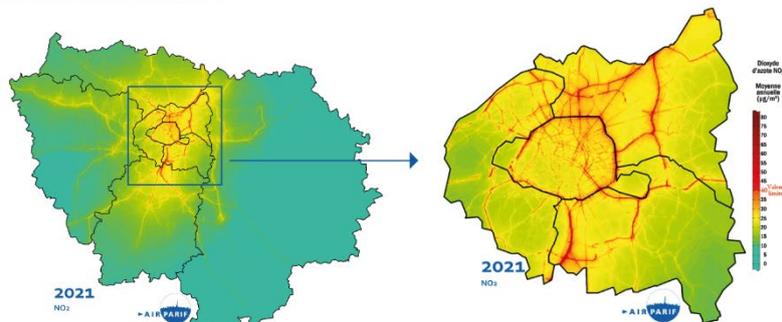
L'exposition à la pollution de l'air favorise le développement de pathologies chroniques graves, en particulier des pathologies cardiovasculaires, respiratoires et des cancers. Dans [une étude publiée début 2022](#), l'Observatoire régional de santé Île-de-France (ORS) et Airparif ont quantifié à 7 900 les décès prématurés qui pourraient être évités chaque année en respectant les recommandations de l'OMS. De fait, les lignes directrices de l'OMS ont été abaissées en septembre 2021 afin de prendre en compte l'évolution des plus récentes connaissances qui mettent en avant un impact sanitaire de la pollution de l'air « à des concentrations encore plus faibles qu'on ne le croyait auparavant » ([source](#)). Ces nouvelles recommandations de l'Organisation mondiale de la santé en matière de qualité de l'air, non contraignantes, sont par contre toujours largement dépassées pour l'ensemble des 12 millions d'habitants d'Île-de-France : sur l'ensemble de la région pour les particules fines PM_{2,5} et pour l'ozone, pour 95% des habitants pour le dioxyde d'azote et pour 80% des habitants pour les particules PM₁₀.

Les lignes directrices soulignent également la nécessité de prendre en compte la pollution particulaire de manière plus large, à la fois en termes de composition et de taille de particule (noir de carbone/carbone élémentaire, particules ultrafines, les particules provenant de tempêtes de sable et de poussière) pour lesquelles il n'existe actuellement pas assez de preuves quantitatives pour fixer des seuils de référence en matière de qualité de l'air, mais qui ont des effets sur la santé. Des éléments sur ces polluants émergents sont également apportés dans ce bilan 2021 en Île-de-France.

BILAN ANNÉE 2021



CONCENTRATIONS MOYENNES ANNUELLES DE DIOXYDE D'AZOTE



DÉPASSEMENT DES VALEURS LIMITES RÉGLEMENTAIRES (Fr et UE)

Nombre de Franciliens exposés



DÉPASSEMENT DES RECOMMANDATIONS DE L'OMS

Pourcentage de Franciliens exposés



Les données statistiques relatives aux mesures de pollution, les cartes annuelles de pollution sont rendues publiques sous licence OdbL et librement accessibles depuis [le site internet d'Airparif](#), son [portail open-data](#) et le site [data.gouv.fr](#)